

avncali sui supra taxati archipræaulis, ad ultimum A consentit ut haberet centum solidos quoad viveret, post mortem vero suam et terram et denarios sanctus Remigius jure quieto possideret. Hanc igitur conventionem in præsentia sua litteris commendare præcepit dominus Wido archipræsul, et ut per succedentia temporum curricula inconvulsa maneret, archiepiscopalis auctoritatis sigillo cum clericorum et laicorum qui adfuerunt testimonio corroboravit.

*Signum domni Widonis archipræsulis.*

*Signum Odonis archidiaconi.*  
*Signum Herimari abbatis, etc.*  
 Laicorum vero signum Manassæ comitis. Signum Rogeri comitis. Signum Rainoldi Suessionici comitis. Signum Widonis militis.

Acta est hæc Remis, in ecclesia Sanctæ Mariæ, anno incarnationis Domini 1053, indict. vi, regnante Henrico rege Francorum anno xxiv, archiepiscopatus autem Widonis an. xx. Odalricus cancellarius scripsit.

## EPITAPHIUM GUIDONIS

(D. MARLOT, *Metropol. Rem.* II, 111.)

*Fluxus honor mundi, proceres ! cur debet amari ?  
 Dum manet, excruciat, et post quid cernite fiat.  
 Iste bis undenos geminos cum mense per annos,  
 Archiepiscopium possedit Wido Remorum ;  
 Stat pius ac humilis in culmine nobilitatis.  
 Heu miseram sortem ! facit hunc caro putrida vermem,  
 Ast animam Jesus foveat vi nominis ejus.  
 Terrea Kalendis liuquentem claustra Septembris.*

CIRCA ANNUM DOMINI MLIV-LVII

# ANSELMUS

MONACHUS S. REMIGII REMENSIS

## NOTITIA HISTORICA

(*Histoire littéraire de la France*, tom. VII, pag. 477.)

Anselme a cela de commun avec plusieurs autres B écrivains, qu'il ne nous est presque connu que par les productions de sa plume. S'il faut s'en rapporter à Trithème (*Chr. Hir.* t. I, p. 202 ; *Script.*, c. 333), c'était un homme versé dans toutes sortes de belles connaissances, principalement dans l'intelligence des saintes Écritures. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il était homme de mérite et qu'il avait le talent d'assez bien écrire pour son siècle.

Il avait avec lui à Saint-Remi de Reims, dont il était moins, plusieurs confrères, gens de savoir et de vertu, dont quelques-uns furent élevés aux premières dignités du cloître (*MAV. AN.* 1, p. 63 n. 88). Il fut cependant celui qu'Hérimar, leur abbé, choisit par préférence, pour faire la relation de ce qui s'était passé à Saint-Remi à la dédicace de l'église,

faite en 1049 par le pape Léon IX (*Act.* t. VIII, p. 743, n. 4).

Anselme en ayant été témoin oculaire, et possédant les qualités qu'on vient de voir, était propre à réussir dans ce dessein. Il ne l'exécuta toutefois qu'au bout de quelques années, et tout au plus tôt en 1056, lorsque Gervais était déjà devenu d'évêque du Mans archevêque de Reims, ce qui arriva l'année précédente. Quoique son écrit porte simplement le titre d'Histoire de la dédicace de l'église de Saint-Remi de Reims, Anselme n'a pas laissé d'y faire entrer, avec un détail aussi agréable qu'instructif, plusieurs célèbres événements qui précédèrent et suivirent cette cérémonie.

On peut distinguer cinq ou six parties dans le corps de sa relation, qui sont presque toutes an-